



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉCLARATION DE  
MARCEL GRIGNARD, SECRÉTAIRE NATIONAL

N°41  
28 juin 2013

EUROPE

## LA GARANTIE JEUNES, UN ACTE POSITIF EN DIRECTION DES JEUNES

Le Conseil européen veut faire de la lutte contre le chômage des jeunes une priorité. Dans cet esprit, il a décidé de **mettre en œuvre la « garantie jeunes » en augmentant le budget consacré, qui passe de 6 à 8 milliards** et d'accélérer sa mise en œuvre en concentrant ces moyens sur 2014-2015 (au lieu de 2014-2020).

La CFDT se félicite de ce pas en direction des jeunes. Il est conforme aux souhaits exprimés par les partenaires sociaux lors de la Conférence sociale des 20 et 21 juin dernier.

La « garantie jeunes » vise à **proposer une solution (formation, emploi...) à tout jeune de moins de 25 ans, dans les quatre mois suivant sa sortie du système éducatif ou de l'emploi.**

Financé par les fonds européens, **elle concerne les territoires où le chômage des jeunes est supérieur à 25 %**. Elle concerne donc les pays les plus frappés par la crise. C'est un acte de solidarité.

Plusieurs territoires français, dont les départements d'outre-mer, vont être concernés. La CFDT attend du gouvernement français une mise en œuvre dynamique de cette « garantie jeunes » européenne par un bon ciblage des publics prioritaires et par une gouvernance assurant une complémentarité efficace avec les autres dispositifs.

### SERVICE DE PRESSE

TÉL : 01 42 03 80 12  
presse@cfdt.fr

DAMIEN CERQUEUS  
Attaché de Presse

ISABELLE PORET  
Assistante

ISABELLE PERRIN  
Responsable du Service  
Information Communication

Par la CFDT, ce pas positif confirme que **l'Europe peut répondre aux attentes des travailleurs des pays de l'Union**. Il n'est cependant pas suffisant.

Comme affirmé à la Conférence sociale, **il faut des décisions réduisant les concurrences sociales et fiscales**. Il faut mettre en œuvre des politiques économiques et industrielles porteuses d'un nouveau développement pour relever le défi de l'emploi. De ce point de vue, on ne peut que déplorer que la discussion sur la feuille de route sur l'Union monétaire incluant une dimension sociale ait été repoussée de six mois.